LES LISTES COMMUNES CGT-SUD-FSU L'EMPORTENT AU MINISTÈRE DU TRAVAIL EN DÉPIT DE L'ORGANISATION DÉPLORABLE DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Avec 48,3 % la liste intersyndicale CGT-SUD-FSU arrive largement en tête de l'élection au CSA ministériel, qui détermine la représentativité syndicale au ministère du travail et de l'emploi pour les 4 prochaines années et remporte la majorité absolue des sièges. Nos listes remportent 5 des 6 sièges à la CAP du corps de l'Inspection du Travail et les 2 sièges à la CAP du corps des Contrôleurs du Travail.
Nous remercions toutes et tous les collègues qui nous ont accordé ou renouvelé leur confiance.

La participation s'élève à 59,8%, elle est en recul de 10 points par rapport au scrutin de 2018. Cela confirme les effets néfastes du vote électronique, imposé en toute connaissance de cause par l'administration puisque cette modalité avait déjà été mise en œuvre l'année dernière dans les DR(I)EETS, avec les mêmes effets. Des centaines de collègues n'ont jamais reçu les informations pour accéder à la « solution de vote », et beaucoup d'entre elleux ont été découragé.es par le parcours du combattant nécessaire à la récupération de leur identifiant. Surtout, le fiasco et l'annulation pour les CSA des DDETS et DDETS-PP du vote électronique, annoncée à la dernière minute par le ministère de l'intérieur qui a été incapable de mettre sur pied des listes électorales fiables, a généré bien des confusions, préjudiciables à la participation. C'est une démonstration sans appel des effets délétères de la réforme OTE, qui ne se limitent malheureusement pas à l'organisation des opérations électorales. Ces élections se sont en effet déroulées dans un contexte de désorganisation, de dysfonctionnements généralisés de nos services sous l'effet combiné de la prise en main des services déconcentrés par le ministère de l'intérieur et des vacances d'emplois qui continuent d'augmenter.

Par leur vote, les agent-e-s ont adressé un message clair au ministre : elles et ils rejettent ces réorganisations délétères pour le service public, de même que les politiques de réduction incessante des effectifs et les atteintes à l'indépendance de l'inspection du travail, et ont donc choisi de placer en tête, les organisations qui les ont combattues sans relâche et ont agi au quotidien pour défendre, à la mesure de leurs forces, les conditions de travail et les missions dont nous sommes investi-e-s.

Le ministère du travail doit l'entendre, stopper les réorganisations à marche forcée, dresser un réel état des lieux des dysfonctionnements tous azimuts que connaissent nos services et prendre les mesures pour y remédier, à commencer par la recréation de services RH en propre, en vue d'une sortie de l'OTE. Il doit enfin reconnaître l'engagement et l'investissement de ses agent-e-s et ouvrir de réelles négociations pour débloquer leurs carrières et leurs rémunérations, assurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Il doit s'engager sur un plan pluri-annuel de recrutement dans tous les corps afin de pourvoir les postes aujourd'hui vacants par centaines.

Vos élu-e-s, la CGT TEFP, SUD TAS, la FSU SNUTEFE et leurs militant-e-s, porteront avec force ces revendications dans les instances et surtout continueront à construire avec vous les mobilisations indispensables pour les faire aboutir.